

Le pouvoir d'achat des salariés en berne ...

**Face à l'inflation la CGT dénonce
des mesures salariales insuffisantes !**

Avec l'inflation le pouvoir d'achat des salariés de Mediapost est en baisse ...

L'inflation ne faisant que s'accroître ces dernières semaines (matières premières, nourriture ...) tous les salariés de Mediapost ont du mal « à boucler » leurs fins de mois ... Dans ce contexte le constat est simple, leur pouvoir d'achat a baissé ! Tous les salariés sont concernés les distributeurs, les salariés de la mécanisation, mais aussi les managers, le service des ressources humaines, le CRC, le Siège. L'ensemble de ces salariés voient leurs salaires stagnés alors que les coûts inhérents à leurs emplois ne font qu'augmenter !

Les augmentations de salaire proposées par la direction sont insuffisantes !



L'augmentation légale du SMIC appliquée par la direction aux salariés 1.1 et 1.2 n'en n'est pas moins insuffisante ! Celle-ci a une responsabilité face à cette situation même si c'est son inaction qui est constatée ! Outre cette augmentation du SMIC de 5%, encore inférieure à l'inflation, ce sont tous les salaires qui doivent progresser de manière significative, les 1.3, 2.1 et 2.2 pour lesquels les augmentations accordées récemment sont nettement insuffisantes pour rectifier une partie de l'injustice subie par ces catégories depuis des années. La dernière augmentation de 10 euros accordée à ces catégories est indigne de tous les efforts fournis par ces salariés. La CGT exige, à ce titre, de véritables Négociations Annuelles Obligatoires exemple l'augmentation de la prime d'ancienneté qui a stagné depuis 2015 pour les niveaux 1.3 à 2.3 ...)

La CGT exige des mesures pour compenser l'augmentation des carburants !

Toutes les catégories de salariés subissent de « plein fouet » l'augmentation du coût des carburants, les uns pour se rendre à leur travail, les autres pour amortir leurs coûts de distribution. La CGT exige donc pour les premiers une prime compensant une partie de ces frais et pour les seconds (les distributeurs) une indemnisation au plus juste de tous les Km inhérents à la distribution (KDU, KIU, KSU et KUD). Plus que l'augmentation de l'IK qui reste, dans le contexte, indispensable c'est surtout l'indemnisation de tous ces Km réellement effectués par le distributeur sur son UG qui est demandée. Actuellement ces frais ne sont pris en compte que très partiellement ! La direction doit donc agir rapidement sous peine de voir les démissions, les abandons de poste et les défauts de véhicule se multiplier. Si les facteurs ont des véhicules à disposition pour effectuer leurs tournées, il n'est pas normal qu'en plus d'utiliser leurs véhicules personnels les distributeurs de Mediapost ne soient pas totalement indemnisés des coûts liés à leur travail. **C'est une question d'équité et de justice sociale !**

Nous exigeons que la direction prenne ses responsabilités pour traiter ces sujets et qu'elle apporte des réponses rapides et fortes dans l'intérêt des salariés de Mediapost !

**Pour améliorer vos conditions de travail et votre rémunération
Luttez aux côtés de la CGT pour plus de justice sociale**

N'hésitez pas à contacter vos délégués syndicaux CGT :

Samira SCHEURFI (CTB) : 06 01 43 71 38	Corinne ESCANDE (DSE) : 06 72 67 02 26
Dominique BRETEAU (DSC): 06 09 34 11 25	Wylliam LEDUC (DSE) : 06 03 86 77 26
Sylvain MONEYRON (DSE) : 06 37 78 07 10	Laredj HERIR (DSE) : 07 81 02 84 37
Abdel HELALA (DSE) : 06 21 20 67 78	